



Permis de conduire etranger echanger

Par **kouka85**, le **03/04/2012** à **00:19**

Bonjour,

Je suis tunisienne et j'ai eu la nationalité française avant de venir pour passer mon stage de fin d'études ici depuis le 09.08.2011 jusqu'à ce jour car j'ai un parent français.

Je me suis procuré mon passeport et ma carte d'identité française en France et sur ces derniers il y est noté l'adresse de mes parents ou j'habite. Je n'ai pas encore mon permis de conduire mais vu que je vais retourner en Tunisie le mois prochain pour y passer 5 mois pour passer ma soutenance de fin d'études (car je suis encore inscrite comme étudiante dans l'école d'architecture en Tunisie). Est ce que je peux passer mon permis en Tunisie pendant mon séjour cet été et après l'échanger après mon retour en France par un permis français ?

Merci.[/citation]

Par **Tisuisse**, le **03/04/2012** à **09:36**

Bonjour,

La réponse est NON puisque vous êtes devenue française et votre séjour sera trop court en Tunisie. Votre permis tunisien sera valable en Tunisie et les pays ayant signé des accords avec la Tunisie. Ce permis ne sera pas valable en France.